

Île-de-France, Val-d'Oise
Magny-en-Vexin
Les Boves
8 rue du moulin de la planche

Château des Boves

Références du dossier

Numéro de dossier : IA95000580
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature villégiature en Île-de-France
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00125476

Désignation

Dénomination : château
Précision sur la dénomination : maison de plaisance
Appellation : Château des Boves
Destinations successives : château
Parties constituantes non étudiées : jardin, pièce d'eau, lavoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1819, A, 122 ; 2025, AK, 45

Historique

Le château des Bôves[1] était à l'origine une grande ferme, acquise en 1664 par Gilles Juigné, receveur général et payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris qui se réservait quelques pièces meublées pour son usage[2]. Peu à peu, la maison gagne en dignité : en 1729 elle est désignée comme un « grand corps d'hôtel » avec salon, salle à manger, chapelle et six chambres à l'étage. Toutefois, sa ruralité est encore affichée par la présence d'une grande arcade sous le bâtiment « servant de passage pour le chemin de derrière » et de granges, d'étables à vaches et de poulailler[3]. En 1762, dans l'inventaire après décès du comte de Manerbe, elle est devenue « château des Bôves »[4]. Après la Révolution, le domaine est acquis en 1806 par le comte de Boisdénemets qui en disposait déjà selon un bail de 1804[5].

Oudiette date la reconstruction du château de 1810. Selon l'affiche de la vente de 1821 (car les Boisdénemets s'en défont rapidement), « le château dans le goût le plus moderne [...] se compose d'un vestibule, où règne un bel escalier [...] ; à droite du vestibule, appartement de maîtres, composé de trois pièces ; à gauche, salon de 24 pieds carrés très orné ; belle salle-à-manger à la suite, office, cuisine et communs »[6]. L'acte de vente évoque à l'étage quatre chambres mansardées et une cour d'honneur encadrée de deux longues ailes[7], ce n'est donc pas l'état actuel. L'aile de gauche comportait cuisine, office, fruitier fournil, à l'étage plusieurs chambres, et celle de droite, aussi longue mais élevée seulement d'un rez-de-chaussée et d'un grenier, abritait principalement une écurie, deux remises et un long grenier à fourrage[8].

La propriété est achetée en 1822 par Adèle Briffaut ; elle se marie en 1828 avec le notaire Armand Santerre, qui se fait désormais appeler Santerre des Bôves. Les travaux réalisés par les nouveaux propriétaires parachèvent la métamorphose : un second étage en attique est ajouté et l'aile droite supprimée[9]. Vendue en 1850 à un fermier voisin, Louis Poittevin, la propriété reste dans la même famille jusqu'en 1954. Elle est ensuite partiellement lotie, mais le château conserve un parc de 2 hectares[10]. La famille qui l'a acquise alors a conservé l'esprit de cette belle maison de campagne.

[1] Cet article doit tout à José Gilles, *Châteaux et châtelains du Vexin*, "Les environs de Magny, Histoire et Patrimoine du Vexin", T.3, 2017.

[2] Comme l'atteste la présence de dix-huit sièges et trois fauteuils de tapisserie mentionnés dans un inventaire après décès. Gilles, *op. cit.*, p. 43-44.

- [3] *Ibidem*, p. 45.
- [4] *Ibidem*, p. 48.
- [5] *Ibidem*, p. 52.
- [6] *Ibidem*, p. 54.
- [7] Ce que confirme aussi le cadastre napoléonien (1819).
- [8] Gilles, *op. cit.*, p. 54.
- [9] *Ibidem*, p. 55.
- [10] *Ibidem*, p. 62.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle (), 17e siècle
Dates : 1810 (daté par source)

Description

La demeure, malgré une apparente homogénéité, garde la trace de ses modifications successives. Elle est représentative de ces maisons de campagne transformées au fil du temps, mais dont l'architecture est restée d'une grande simplicité. Seule la façade principale présente une relative régularité et un décor raffiné qui date de la période Briffaut-Santerre. C'est pour eux qu'a été ajouté l'étage d'attique. L'aile gauche, contenant la cuisine et l'office ainsi que des chambres a été conservée, créant l'irrégularité de cette façade. Celle-ci est néanmoins construite autour d'un axe central composé du porche dont les quatre colonnes doriques soutiennent un balcon, puis d'un fronton à base interrompue. Le plus remarquable est la frise au décor de postes qui court tout au long de l'entablement. On ignore le nom de l'architecte auteur de cette transformation dans l'esprit néoclassique ; on peut simplement noter que dans le bourg de Magny, on peut voir plusieurs maisons à fronton et quelques corniches sculptées dans le même esprit[1].

Par contraste, la façade arrière est restée très rurale dans son irrégularité. Le rez-de-chaussée est aveugle de ce côté, et le décor ne se prolonge pas au-delà de la façade latérale. Un vaste fruitier atteste qu'on allait bien à la campagne pour consommer les produits du jardin.

L'aménagement intérieur est bien celui d'une maison de plaisance. On y trouve toutes les pièces nécessaires à la villégiature : un grand salon au décor de palmettes caractéristique de l'époque Restauration, une salle à manger, une salle de billard. Dans l'axe de l'entrée, le bel escalier de pierre à marches formant limon, volée centrale et deuxième volée double, est dit « très à la mode »[2] dans l'affiche de 1821. La première volée, qui occupe toute la largeur de la pièce, est en pierre tandis que la volée suivante est en bois.

[1] Vasseur, Waro, *Magny-en-Vexin, op. cit.*, p. 361-364.

[2] Gilles, *op. cit.*, p. 54.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; noue

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier de type complexe, en maçonnerie, en charpente

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : postes ; lyre, cygne, ornement végétal, grecque, étoile, palmette

Précision sur les représentations :

Dans le salon : sous une corniche à grecque, impostes des miroirs à décor de lyre portée par des cygnes et encadrée de guirlandes végétales. Au-dessus des portes, décor d'étoiles, palmettes et visages.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Sites de protection : site inscrit, parc naturel régional

Protections : inscrit MH partiellement, 1993

Façades et toitures de tout le bâtiment et de son prolongement ; escalier et son vestibule, grand salon ; sol, petites constructions et murs de clôture du parc : inscription par arrêté du 3 août 1993.

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Présentation

« À son extrémité méridionale est le château des Bôves, que le propriétaire, M. le vicomte de Boisdénemets a fait rebâtir en 1810. [...] Sa situation est d'autant plus agréable qu'elle offre une très belle vue en amphithéâtre sur la ville de Magny et ses environs. Elle renferme des sources d'eau vive qui vont se réunir au ruisseau de l'Aubette [...] et alimentent un superbe abreuvoir » : Oudiette, (*Dictionnaire topographique*, 1821) n'avait pas manqué de remarquer la maison aux champs des Bôves.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Cadastre napoléonien**
Cadastre napoléonien, 3 P 2670 - Section A, La Ville : deuxième feuille (première partie), 1819
Archives départementales du Val d'Oise, Cergy-Pontoise : 3 P 2670

Bibliographie

- **Charles Oudiette, Dictionnaire topographique des environs de Paris, jusqu'à 20 lieues a la ronde de cette capitale, Paris, chez l'auteur 1817, rééd. Paris J.-L. Chanson, 1821.**
Charles Oudiette, *Dictionnaire topographique des environs de Paris, jusqu'à 20 lieues a la ronde de cette capitale*, Paris, chez l'auteur 1817, rééd. Paris J.-L. Chanson, 1821.
Bibliothèque nationale de France, Paris : 8-H-457
- **Roland Vasseur, Françoise Waro, Magny-en-Vexin des origines à 1914, Editions du Valhermeil, 1995**
Roland Vasseur, Françoise Waro, *Magny-en-Vexin des origines à 1914*, Editions du Valhermeil, 1995
Bibliothèque nationale de France, Paris : 4-LK7-64145
- **José Gilles, Châteaux et châtelains du Vexin, T.3, Les environs de Magny, Histoire et Patrimoine du Vexin, 2017**
José Gilles, *Châteaux et châtelains du Vexin, T.3, Les environs de Magny, Histoire et Patrimoine du Vexin*, 2017
Bibliothèque nationale de France, Paris : 2017-171585

Illustrations



La façade principale. L'architecte a tenté de rattraper les lignes pour créer un effet d'homogénéité malgré les étapes successives de construction.
IVR11_20239500168NUC4A



La façade principale, tournée vers le parc et la vue. Sur la gauche, le petit retour et à l'arrière plan la petite maison en pavillon correspondent au bâtiment primitif, avant les extensions.
IVR11_20239500169NUC4A



L'avant-corps central d'architecture
néo-classique avec son
porche à colonne surmonté
d'un fronton triangulaire.
IVR11_20239500170NUC4A



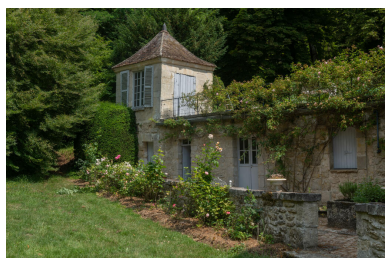
Détail de l'avant-corps central.
Le palier auquel conduit l'escalier
d'honneur ouvre sur ce balcon.
Une très belle frise de postes court
sur toute la longueur de la façade.
IVR11_20239500171NUC4A



L'angle où se joignent le bâtiment
primitif et la grande aile postérieure.
IVR11_20239500173NUC4A



La façade latérale, orientée
nord-ouest, correspond à la
partie la plus ancienne de la
maison. Elle est prolongée
par une aile d'un seul niveau.
IVR11_20239500176NUC4A



L'aile basse, au nord-ouest de
la grande maison, fait partie des
éléments les plus anciens. Elle est
couverte en terrasse et s'achève par
un corps en pavillon de deux niveaux.
IVR11_20239500177NUC4A



La façade postérieure, qui s'étire
vers le nord-est, n'a reçu aucun
décor. Les fenêtres correspondent
à des espaces secondaires.
IVR11_20239500174NUC4A



La façade latérale sud donne à
lire une partie de l'histoire de la
maison. L'ancienne porte charretière
a laissé sa marque. La corniche de
la façade principale ajoutée au début
du XIXe s. se prolonge jusqu'ici.
IVR11_20239500175NUC4A



L'escalier d'honneur, "très à la mode",
occupe toute la largeur du vestibule.
IVR11_20239500190NUC4A



Le palier du premier étage. La
maison est tout entière tournée
vers le parc, y compris l'escalier.
IVR11_20239500191NUC4A



Depuis le vestibule, l'enfilade sur
le parc : salon puis salle à manger.
IVR11_20239500192NUC4A



La salle à manger, au rez-
de-chaussée, dans la partie la
plus ancienne de la maison.
IVR11_20239500201NUC4A



Le grand salon, qui ouvre sur
le parc, est encadré par la salle
à manger, qu'on distingue à
gauche, et par le vestibule.
IVR11_20239500193NUC4A



Le grand salon, au décor Empire. A
droite, la porte ouvre sur le vestibule.
IVR11_20239500194NUC4A



Détail du décor du salon, très
représentatif du style Empire
de ces premières années du
XIXe s., néo-classique avec
sa grecque et égyptisante.
IVR11_20239500198NUC4A



Détail du chambranle
de la porte du salon.
IVR11_20239500200NUC4A



Dans le salon, deux miroirs se font
face, encadrés de pilastres cannelés.
IVR11_20239500196NUC4A



Détail du décor à lyre et guirlandes
au-dessus d'un miroir du salon.
IVR11_20239500197NUC4A



Un salon au rez-de-chaussée,
à droite du vestibule. Détail du
miroir en trumeau à décor stucé.
IVR11_20239500203NUC4A



Depuis le premier étage, la
vue sur le Vexin et Magny.
IVR11_20239500172NUC4A



Un long couloir longe le mur nord-est
du soubassement et dessert les caves.

On y accède par un escalier droit.
L'oculus à l'arrière plan témoigne des
différentes phases de construction.

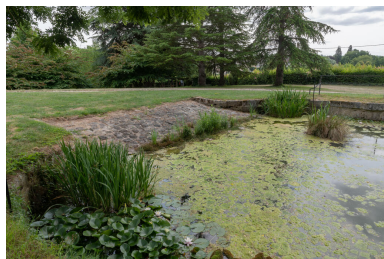
IVR11_20239500206NUC4A



Le fruitier, à la voûte bien
appareillée, dans la partie la
plus ancienne du bâtiment.
IVR11_20239500207NUC4A



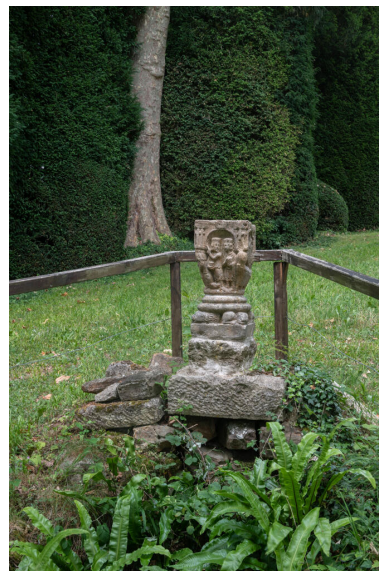
L'entrée de la propriété,
avec son étang pédiluve.
IVR11_20239500178NUC4A



A l'entrée de la propriété, la descente maçonnée du pédiluve.
IVR11_20239500179NUC4A



Dans le parc, le lavoir séchoir. La source, captée en amont, alimente le lavoir et descend jusqu'au petit étang à l'entrée du parc.
IVR11_20239500183NUC4A



Détail du chapiteau médiéval en remploi qui orne la captation de la source.
IVR11_20239500186NUC4A



L'alimentation du petit étang via un canal qui descend depuis la source, captée en amont du lavoir.
IVR11_20239500180NUC4A



Le lavoir séchoir.
IVR11_20239500184NUC4A



L'intérieur du lavoir séchoir.
IVR11_20239500185NUC4A



Depuis le parc, la vue sur Magny-en-Vexin.
IVR11_20239500187NUC4A



Dans le parc, entrée de la "bove" : cavité souterraine, dont le nombre a donné son nom au quartier. Deux colonnes en fonte soutiennent le linteau maçonné.
IVR11_20239500189NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude de la villégiature en Île-de-France (IA95000621)

La villégiature en Île-de-France, XVIIIe-XXe siècles (IA91001085)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière, Marianne Métais, Laura Plessis

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



La façade principale. L'architecte a tenté de rattraper les lignes pour créer un effet d'homogénéité malgré les étapes successives de construction.

IVR11_20239500168NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade principale, tournée vers le parc et la vue. Sur la gauche, le petit retour et à l'arrière plan la petite maison en pavillon correspondent au bâtiment primitif, avant les extensions.

IVR11_20239500169NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'avant-corps central d'architecture néo-classique avec son porche à colonne surmonté d'un fronton triangulaire.

IVR11_20239500170NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'avant-corps central. Le palier auquel conduit l'escalier d'honneur ouvre sur ce balcon. Une très belle frise de postes court sur toute la longueur de la façade.

IVR11_20239500171NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'angle où se joignent le bâtiment primitif et la grande aile postérieure.

IVR11_20239500173NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade latérale, orientée nord-ouest, correspond à la partie la plus ancienne de la maison. Elle est prolongée par une aile d'un seul niveau.

IVR11_20239500176NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'aile basse, au nord-ouest de la grande maison, fait partie des éléments les plus anciens. Elle est couverte en terrasse et s'achève par un corps en pavillon de deux niveaux.

IVR11_20239500177NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade postérieure, qui s'étire vers le nord-est, n'a reçu aucun décor. Les fenêtres correspondent à des espaces secondaires.

IVR11_20239500174NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade latérale sud donne à lire une partie de l'histoire de la maison. L'ancienne porte charretière a laissé sa marque. La corniche de la façade principale ajoutée au début du XIXe s. se prolonge jusqu'ici.

IVR11_20239500175NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier d'honneur, "très à la mode", occupe toute la largeur du vestibule.

IVR11_20239500190NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le palier du premier étage. La maison est tout entière tournée vers le parc, y compris l'escalier.

IVR11_20239500191NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Depuis le vestibule, l'enfilade sur le parc : salon puis salle à manger.

IVR11_20239500192NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La salle à manger, au rez-de-chaussée, dans la partie la plus ancienne de la maison.

IVR11_20239500201NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le grand salon, qui ouvre sur le parc, est encadré par la salle à manger, qu'on distingue à gauche, et par le vestibule.

IVR11_20239500193NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le grand salon, au décor Empire. A droite, la porte ouvre sur le vestibule.

IVR11_20239500194NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du décor du salon, très représentatif du style Empire de ces premières années du XIXe s., néo-classique avec sa grecque et égyptisante.

IVR11_20239500198NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du chambranle de la porte du salon.

IVR11_20239500200NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans le salon, deux miroirs se font face, encadrés de pilastres cannelés.

IVR11_20239500196NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du décor à lyre et guirlandes au-dessus d'un miroir du salon.

IVR11_20239500197NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un salon au rez-de-chaussée, à droite du vestibule. Détail du miroir en trumeau à décor stucué.

IVR11_20239500203NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Depuis le premier étage, la vue sur le Vexin et Magny.

IVR11_20239500172NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un long couloir longe le mur nord-est du soubassement et dessert les caves. On y accède par un escalier droit. L'oculus à l'arrière plan témoigne des différentes phases de construction.

IVR11_20239500206NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le fruitier, à la voûte bien appareillée, dans la partie la plus ancienne du bâtiment.

IVR11_20239500207NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée de la propriété, avec son étang pédiluve.

IVR11_20239500178NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



A l'entrée de la propriété, la descente maçonnée du pédiluve.

IVR11_20239500179NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans le parc, le lavoir séchoir. La source, captée en amont, alimente le lavoir et descend jusqu'au petit étang à l'entrée du parc.

IVR11_20239500183NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du chapiteau médiéval en remploi qui orne la captation de la source.

IVR11_20239500186NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'alimentation du petit étang via un canal qui descend depuis la source, captée en amont du lavoir.

IVR11_20239500180NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lavoir séchoir.

IVR11_20239500184NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'intérieur du lavoir séchoir.

IVR11_20239500185NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Depuis le parc, la vue sur Magny-en-Vexin.

IVR11_20239500187NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans le parc, entrée de la "bove" : cavité souterraine, dont le nombre a donné son nom au quartier. Deux colonnes en fonte soutiennent le linteau maçonné.

IVR11_20239500189NUC4A

Date de prise de vue : 2023

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation